

## L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

### AIDE SOIGNANT (H/F)

#### CDI à temps complet

**L'Unité Résidentielle Renforcée (URR)** est une unité expérimentale adossée au FAM des Coteaux accueillant un public de jeunes TSA en situation complexe.

Cette unité propose un accompagnement en un pour un afin de travailler le projet et les apprentissages de façon la plus individualisée possible.

Il s'agit d'éviter la rupture de soin d'accompagnement et de permettre un possible à ces jeunes qui aujourd'hui ne trouvent pas leur place en institution.

Un beau challenge humain et professionnel.

#### Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'Unité située sur la commune de **Verdelais (33)**, vous serez en charge de :

- Accompagner globalement des résidents avec TSA et troubles du comportement sévères (soins, PAP, activités) dans la vie quotidienne ;
- Gérer les urgences, les situations de tension et de crise en prenant les dispositions et les contacts nécessaires et adaptés aux situations rencontrées
- Assurer une écoute, prenant en compte les problèmes et difficultés rencontrés par les personnes accueillies
- Assurer la continuité de service avec l'équipe éducative et pédagogique

#### Profil recherché :

- Diplôme d'état Aide-soignant exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Excellente connaissance des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Permis B en cours de validité exigé.

#### Particularités du poste :

- Internat – 1 week-end sur 2 travaillé

**Prise de fonction** : Dès que possible

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Aide-soignant – Coefficient de base 413 ;
- Indemnité supplémentaire liée au public accueilli ;
- Prime SEGUR ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 205,78 € (indemnité et prime incluses) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

**Candidature** à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, Directrice de l'établissement à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien la référence de l'offre (réf 2024-92).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

